



Les enjeux de la Présidence française de l'Union européenne



Sommet Union européenne - Union africaine : quels enjeux stratégiques pour l'UE ?

Les 17 et 18 février derniers a eu lieu, à Bruxelles, le sixième sommet entre l'Union européenne (UE) et l'Union africaine (UA), remettant à jour leurs ambitions communes. Hasard calendaire, ce sommet coïncide également avec la PFUE. Sans entrer dans le débat controversé de la *Françafrique*, les deux continents connaissent une relation spéciale. La France souhaite faire évoluer cette relation, d'une logique « d'assistance » à une logique de « co-développement »¹, également cohérente à l'échelle de l'UE. L'enjeu de cette fiche n'est pas de développer exhaustivement le contenu de la déclaration finale conjointe entre UE et UA, mais plutôt de comprendre en quoi ce sommet instaure une nouvelle relation entre les deux unions, dans laquelle l'UE peut particulièrement poursuivre ses intérêts stratégiques propres².

Le symbole d'une relation spéciale de longue durée

L'ambition de l'UA est de promouvoir la coopération entre les États du continent africain en matière commerciale et, dans une moindre mesure, en matière de gouvernance et d'actions militaires. Le Sénégal en assure actuellement la présidence. Au fil des années, l'UA s'est engagée dans une coopération de plus en plus formelle avec l'UE. À la suite des accords de Cotonou, en 2000, se met en place une *stratégie commune Afrique-UE* en 2007 et des sommets UE-UA s'organisent tous les trois ans. Néanmoins, le dernier sommet s'inscrit dans une conjoncture difficile. En effet, outre les effets de la pandémie de Covid-19, l'instabilité politique liée aux différents coups

¹ ROSSIGNOL, Raphaël. « Fiche France-Afrique ». *Lettres de l'IRSEM* [en ligne], 13 février 2013. Disponible sur : <https://www.defense.gouv.fr/espanol/irsem/publications/lettre-de-l-irsem/les-lettres-de-l-irsem-2012-2013/2013-lettre-de-l-irsem/lettre-de-l-irsem-n-1-2013/dossier-strategique/les-interets-francais-en-afrique>.

² « Sixième sommet Union européenne – Union africaine : une vision commune pour 2030 ». Disponible sur : <https://www.consilium.europa.eu/media/54411/final-declaration-fr.pdf>.



Par **Jeanne BOILLLOT**
RESPONSABLE ADJOINTE DE LA PUBLICATION – COMITÉ EUROPE

d'État a eu des retombées, tant sur les relations internes à l'UA qu'avec l'UE. Ces nombreuses crises renforcent le besoin de lien, et ce dans les deux sens.

Une nouvelle étape d'approfondissement et d'aide au développement pour l'Afrique

Le sommet a réaffirmé les grands enjeux de coopération entre les deux Unions, notamment en termes de développement économique, sociétal et environnemental. De fait, des *paquets d'investissements* (150 milliards d'€) y œuvreront, en constituant également une aide à la mise en place du libre-échange dans la zone africaine.

Au niveau sécuritaire, l'issue du sommet prévoit également de renforcer la coopération entre UE et UA dans un objectif de paix. En effet, de nombreuses missions de l'UE sont actuellement déployées dans le cadre de la Politique de Défense et de Sécurité Commune (PDSC) en Libye, Mozambique, Niger, République Centrafricaine et Somalie. En somme, la déclaration finale prévoit des ambitions assez générales de coopération et d'approfondissement de la relation UE-UA telle qu'elle existait depuis les années 2000. Des incompatibilités sont néanmoins encore très fortes entre les deux unions, notamment concernant le fonctionnement général et l'approfondissement des coopérations entre les États membres de chacune des Unions.

Une collaboration qui satisfait les ambitions de l'UE en Afrique

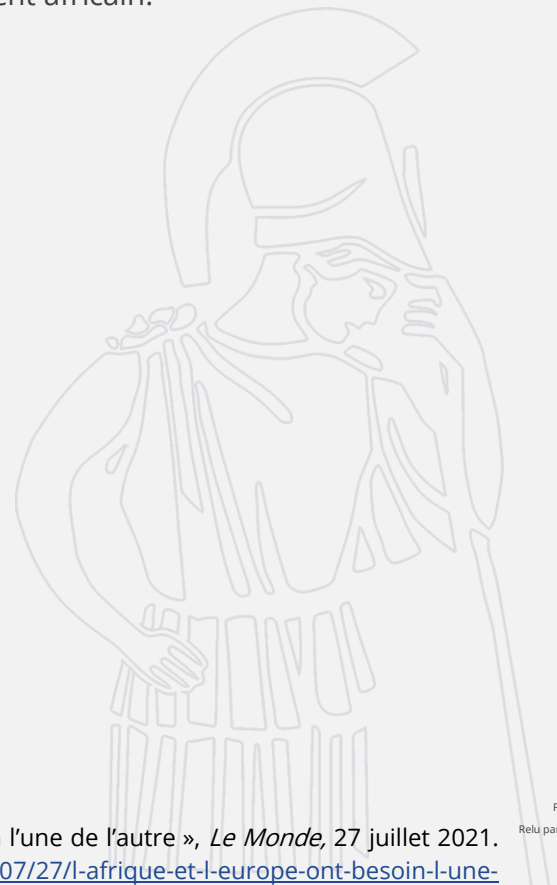
Ainsi, si les issues de ce sommet semblent, de prime abord, favoriser le continent africain et l'UA dans son développement, elles présentent également un très large intérêt stratégique pour l'UE. Celle-ci a, en particulier, des intérêts économiques importants sur le continent africain (ressources naturelles et minerais). Elle est l'investisseur principal sur le continent africain, au sein de la Zone de Libre-Échange Continentale Africaine (ZLECAf), avec notamment 72,2 millions d'€ mobilisés sur l'année 2020³. Pour soutenir ces intérêts économiques en Afrique, l'Union européenne utilise deux leviers importants.

³ Commission européenne, « Questions and Answers : Towards a Comprehensive Strategy with Africa », 2020. Disponible sur : https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/es/ganda_20_375

- **Un levier économique** : favoriser le développement du continent africain, notamment en ce qui concerne le développement durable, permet la bonne poursuite des intérêts européens. Pour D. de Villepin, l'Europe se doit de soutenir la croissance africaine, dans un besoin mutuel l'une de l'autre⁴. Si l'UE est le premier partenaire commercial de l'Afrique, elle est aussi le premier fournisseur d'aide humanitaire au continent, constituant 48% des aides totales reçues en 2018⁵.

- **Un levier sécuritaire** : contribuer à la sécurisation de la zone permettra de favoriser les intérêts commerciaux européens. Si les pays européens ont mis fin à la Task Force Takuba, l'UE réaffirme ses volontés dans la lutte antiterroriste au Sahel. Du levier sécuritaire découle enfin le thème des **frontières**. L'arrivée de migrants en Europe depuis l'Afrique pousse l'UE à réagir. Ainsi, mettre à disposition des moyens de régulation et de sécurisation des frontières aux pays africains lui permet de trouver un moyen de régler la crise hors de l'UE.

Aussi, le sommet UE-UA met en lumière la bonne poursuite, avant tout, des intérêts stratégiques de l'Union européenne sur le continent africain.



⁴ DE VILLEPIN, Dominique, « L'Afrique et l'Europe ont besoin l'une de l'autre », *Le Monde*, 27 juillet 2021. Disponible sur : https://www.lemonde.fr/idees/article/2012/07/27/l-afrique-et-l-europe-ont-besoin-l-une-de-l-autre_1739219_3232.html

⁵ « Questions and Answers : Towards a Comprehensive Strategy with Africa », *op. cit.*